



RAPPORT ANNUEL 2020

SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



« Trions mieux on a tous à y gagner ! »

SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 30/09/2022
Reçu en préfecture le 30/09/2022
Affiché le 30.09.2022
ID : 089-200039642-20220922-86_2022-DE

1. Le territoire desservi

1.1. Le périmètre

1.2 L'organisation

2. La collecte

2.1 La collecte des ordures ménagères résiduelles en porte à porte

2.1.1 L'organisation

2.1.2 Tonnages collectés

2.2 La collecte sélective des déchets recyclables

2.2.1 L'organisation

2.2.2 Les tonnages

2.2.3 Les consignes de tri

2.3 La collecte en déchèterie

2.3.1 L'organisation

2.3.2 La fréquentation

2.3.3 Les tonnages

2.4 Bilan collecte des déchets

3. Le traitement

3.1 des ordures ménagères résiduelles

3.2 des déchets recyclables

3.3 des déchets issus des déchèteries

4. Données financières

4.1 Les principales recettes

4.2 Analyse des coûts via matrice Ademe

5. Communication, prévention

5.1 Actions de communication

5.2 Animation, prévention

5.2.1 Animations en milieu scolaire et extra scolaire

5.2.2 Informations grand public

5.2.3 Actions en porte à porte

5.2.4 Autres actions de prévention

5.2.4.1 sur le tri sélectif

5.2.4.2 sur le compostage

1/Le territoire de la CCLTB

1.1 Le périmètre

Le territoire de la communauté de communes le Tonnerrois en Bourgogne est composé de 52 communes, soit 16 158 habitants en 2020

La communauté de communes exerce la compétence collecte et traitement des déchets ménagers sur l'ensemble des communes de son territoire.

La collectivité prélève la redevance incitative depuis janvier 2015.

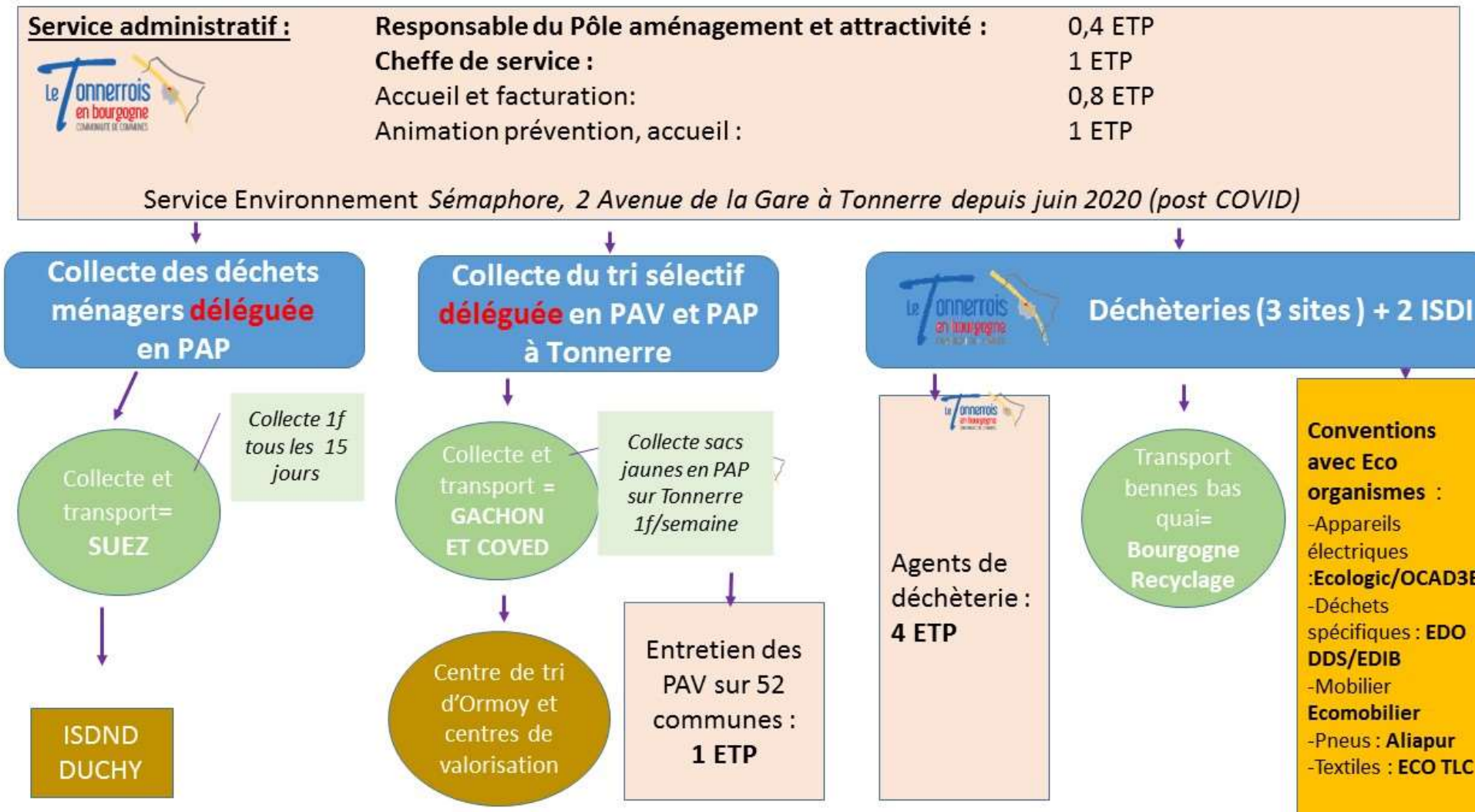


Bilan de population par commune en 2020

Communes	Population légale	abonnés	Entrées	Sorties	Solde annuel	Variation abonnés
AISY SUR ARMANCON	245	144	17	11	6	4,17%
ANCY LE FRANC dont CUSY	908	525	60	55	5	0,95%
ANCY LE LIBRE	183	111	15	6	9	8,11%
ARGENTENAY	81	67	4	0	4	5,97%
ARGENTEUIL SUR ARMANCON	213	149	6	5	1	0,67%
ARTHONNAY	152	117	10	2	8	6,84%
BAON	75	39	5	2	3	7,69%
BERNOUIL	108	58	2	1	1	1,72%
CHASSIGNELLES	313	166	13	13	0	0,00%
CHENEY	232	109	3	3	0	0,00%
COLLAN	172	93	7	4	3	3,23%
CRUZY LE CHATEL	242	192	18	12	6	3,13%
CRY SUR ARMANCON	170	107	5	3	2	1,87%
DANNEMOINE	474	229	22	8	14	6,11%
DYE	210	111	4	5	-1	-0,90%
EPINEUIL	597	325	19	19	0	0,00%
FLOGNY LA CHAPELLE	1029	550	34	30	4	0,73%
FULVY	131	74	5	3	2	2,70%
GIGNY	99	74	5	1	4	5,41%
GLAND	42	55	1	3	-2	-3,64%
JULLY	147	85	5	0	5	5,88%
JUNAY	76	50	4	1	3	6,00%
LEZINNES	669	394	28	21	7	1,78%
MELISEY	254	152	6	7	-1	-0,66%
MOLOSME	175	123	6	8	-2	-1,63%
NUITS SUR ARMANCON	399	213	25	13	12	5,63%
PACY SUR ARMANCON	191	129	8	3	5	3,88%
PERRIGNY SUR ARMANCON	131	68	7	4	3	4,41%
PIMELLES	62	48	3	0	3	6,25%
QUINCEROT	60	45	1	3	-2	-4,44%
RAVIERES	736	415	40	40	0	0,00%
ROFFEY	141	83	6	3	3	3,61%
RUGNY	78	66	7	2	5	7,58%
SAMBOURG	141	40	4	5	-1	-2,50%
SENNEVOY LE BAS	78	74	10	6	4	5,41%
SENNEVOY LE HAUT	86	77	6	5	1	1,30%
SERRIGNY	118	65	4	3	1	1,54%
SAINTT MARTIN SUR ARMANCON	113	90	10	7	3	3,33%
STIGNY	94	69	5	2	3	4,35%
TANLAY dont COMMISSEY et /SAINT VINNEMER	998	587	41	30	11	1,87%
THOREY	29	32	0	0	0	0,00%
TISSEY	102	58	0	2	-2	-3,45%
TONNERRE	4575	2502	259	202	57	2,28%
TRICHEY	42	41	1	0	1	2,44%
TRONCHOY	127	89	9	6	3	3,37%
VEZANNES	49	34	1	1	0	0,00%
VEZINNES	159	94	10	9	1	1,06%
VILLIERS LES HAUTS	125	99	3	4	-1	-1,01%
VILLON	110	101	11	8	3	2,97%
VIREAUX	131	76	2	3	-1	-1,32%
VIVIERS	127	82	3	5	-2	-2,44%
YROUERRE	159	96	7	7	0	0,00%
Total	16158	9472	787	596	191	2,02%

1.2 L'organisation du service

Service Environnement



2/ La collecte

2.1 La collecte des déchets ménagers résiduels en porte à porte

2.1.1 L'organisation

Le service de collecte est assuré par un prestataire privé : la société SUEZ.

La fréquence de collecte des ordures ménagères est d'une fois tous les 15 jours.

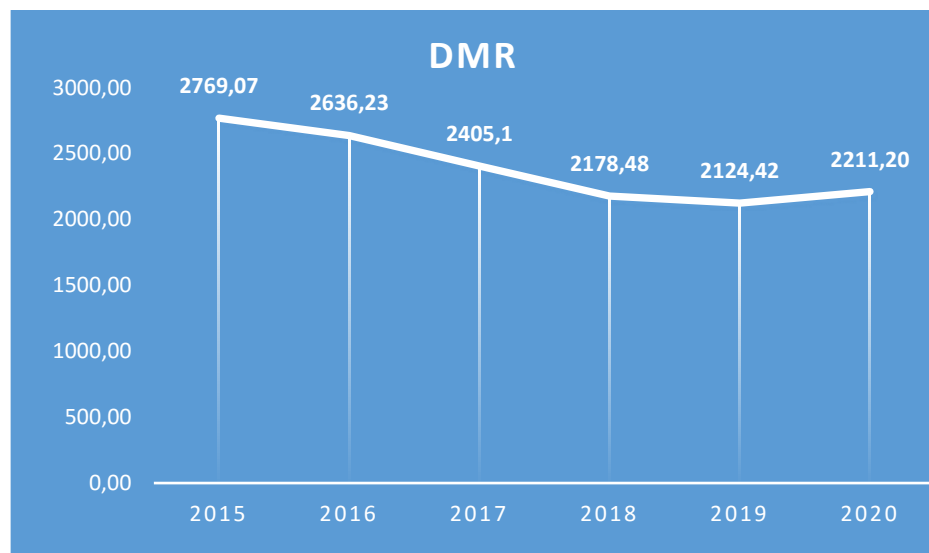
L'habitat collectif est collecté en point de regroupement en abris bacs, collectés 1 fois par semaine et 2 fois par semaine sur la commune de Tonnerre.

Les professionnels « hygiène et sanitaire » (métiers de bouche et assimilés = restaurants, boucheries, cantines, maisons de retraite...), qui en font la demande sont collectés 1 fois par semaine.

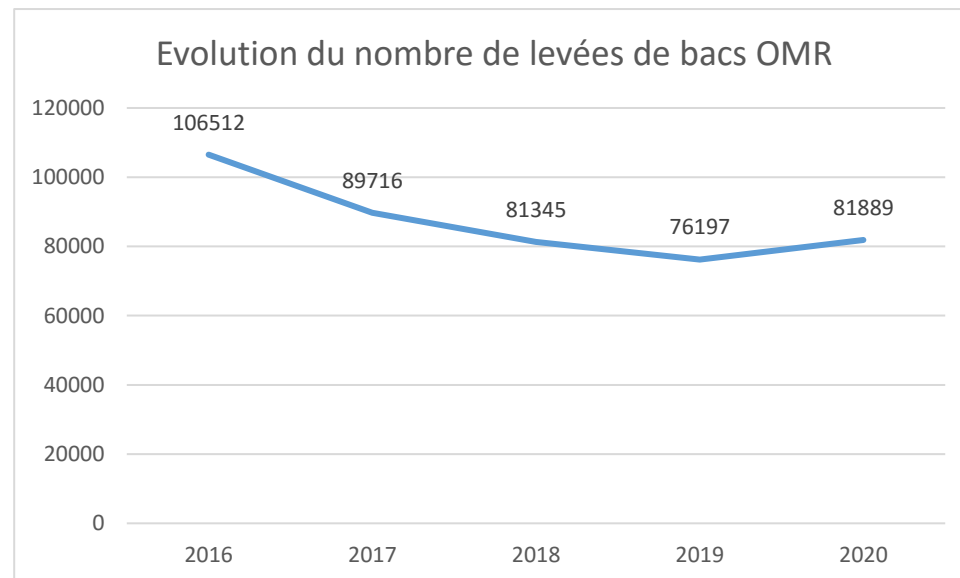


2.1.2 Tonnages collectés

Evolution des tonnages des déchets ménagers résiduels collectés



On constate une baisse de 20% des déchets ménagers résiduels entre 2015 et 2019 avec une légère hausse en 2020.



On constate une baisse de 28% des levées entre 2016 et 2019 et une hausse de 7% en 2020.

2.2 La collecte des déchets recyclables

2.2.1 L'organisation

➡ En points d'apports volontaires, sur les toutes communes sauf sur la ville de Tonnerre.

95 PAV avec au total 147 colonnes pour les emballages

103 colonnes pour les papiers

103 colonnes pour le verre

Programme de renouvellement de colonnes depuis 2017, soit 101 colonnes neuves installées.

➡ Sur Tonnerre uniquement en porte à porte, en sacs jaunes, pour les emballages plastiques, métal, cartonnets.

Le papier et le verre sont collectés en points d'apports volontaires.

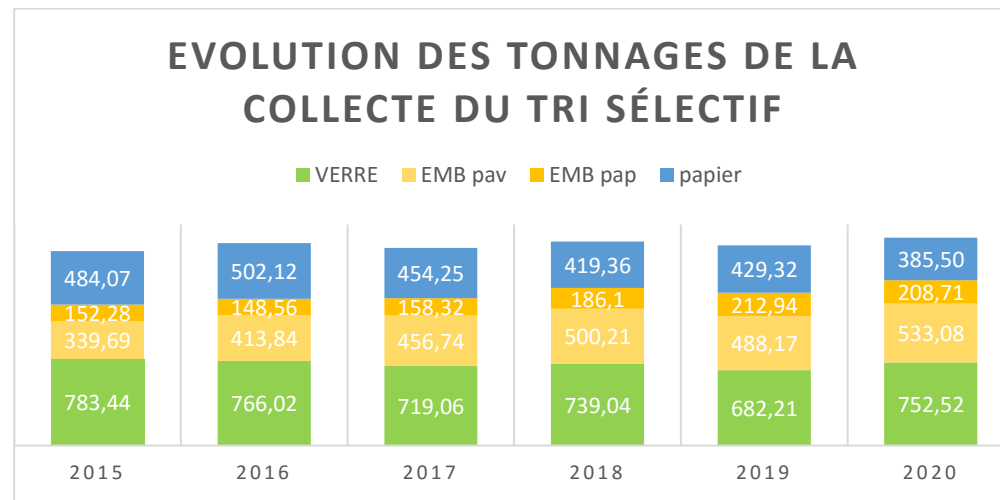
La collecte des sacs jaunes a lieu tous les jeudis, toutes les semaines.

Environ 80 000 sacs jaunes distribués sur l'année.

2.2.2 Les tonnages collectés

Evolution des tonnages du tri sélectif

Envoyé en préfecture le 30/09/2022
Reçu en préfecture le 30/09/2022
Affiché le 30.09.2022
ID : 089-200039642-20220922-86_2022-DE



Mise en place des extensions de consignes de tri

2.2.3 Consignes de tri

Passage en extension des consignes de tri depuis 2017

Envoyé en préfecture le 30/09/2022
Reçu en préfecture le 30/09/2022
Affiché le 30.09.2022
ID : 089-200039642-20220922-86_2022-DE

**Toutes
les bouteilles**



**Tous
les flacons
et bidons**



**Toutes
les barquettes**



**Tous les
pots et
les boîtes**



**Tous les sacs
et sachets**



Tous les films



**Pas besoin de les laver,
il suffit qu'ils
soient bien vidés.**

**CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT**

À RECYCLER

**EMBALLAGES
EN VERRE**



À RECYCLER

**EMBALLAGES
EN PLASTIQUE,
MÉTAL
ET CARTON**



+

NOUVEAU



**Emballages vidés, aplatis
et non emboîtés les uns
dans les autres**

À RECYCLER

**TOUS
LES PAPIERS**



Votre collectivité s'engage avec Eco-Emballages pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?

Téléphone : 03 73 91 00 10

#SUIVEZMOI
SUR ECOEMBALLAGES.FR

Le Tonnerrois
en bourgogne
COMUNAUTE DE COMMUNES

CIITEO

2.3 La collecte en déchèteries

2.3.1 l'organisation

	JANVIER FEVRIER MARS OCTOBRE NOVEMBRE DECEMBRE	AVRIL à fin SEPTEMBRE	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
TONNERRE	9h-12h30	9h-12h30		✓	✓		✓	✓
	13h30-17h	13h30-18h	✓	✓	✓		✓	✓
ANCY	9h-12h30	9h-12h30	✓		✓	✓		✓
	13h30-17h	13h30-18h	✓		✓	✓	✓	✓
RUGNY	9h-12h30	9h-12h30			☐			✓
	13h30-17h	13h30-18h			✓			✓

Les habitants de la CCLTB ont accès à 3 déchèteries : à Tonnerre, Rugny et à Ancy le Franc (Cusy).

Les horaires sont adaptés en cas de fortes chaleurs (Tonnerre 7h-14h / Ancy Le Franc et Rugny 7h-12h).

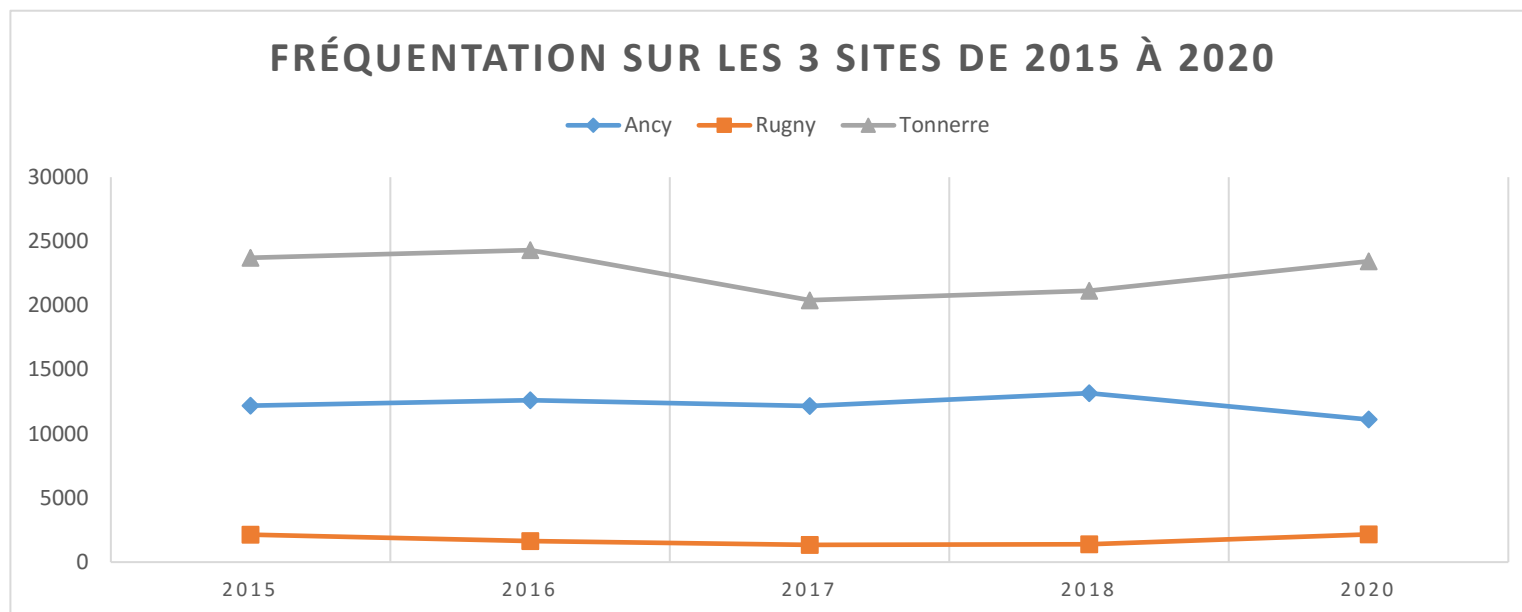
Les déchèteries ont été fermées du 18 mars au 4 mai 2020. suite au confinement en raison de la pandémie Covid 19.

Les déchets acceptés



2.3.2 La fréquentation des déchèteries

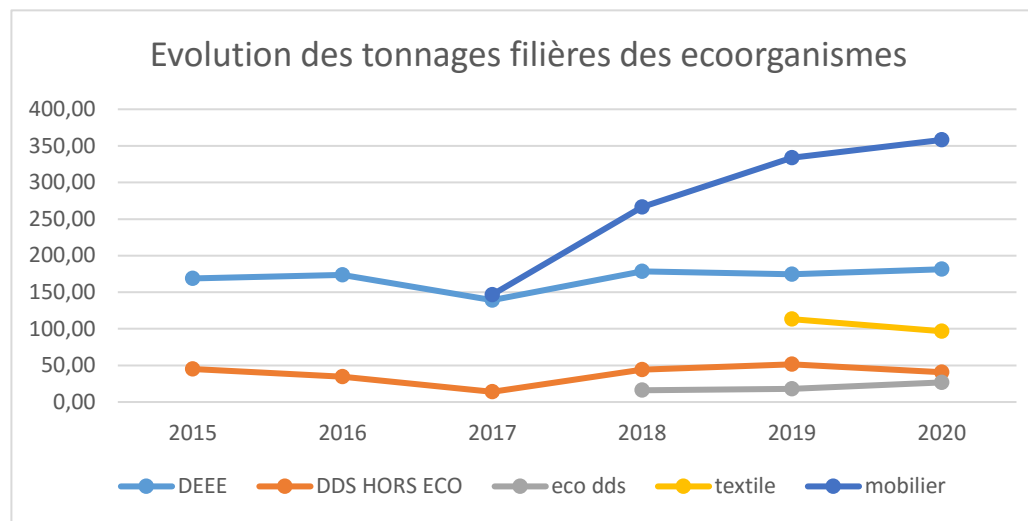
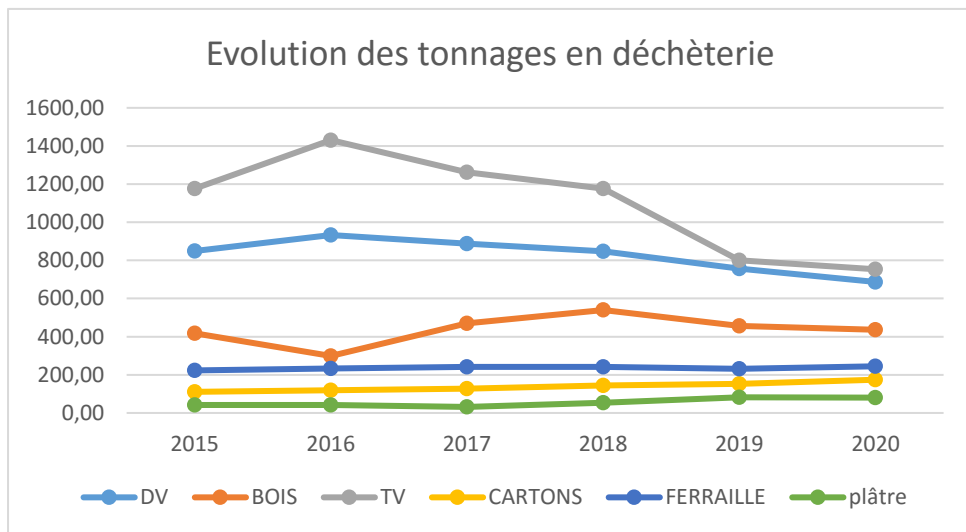
Envoyé en préfecture le 30/09/2022
 Reçu en préfecture le 30/09/2022
 Affiché le 30.09.2022
 ID : 089-200039642-20220922-86_2022-DE



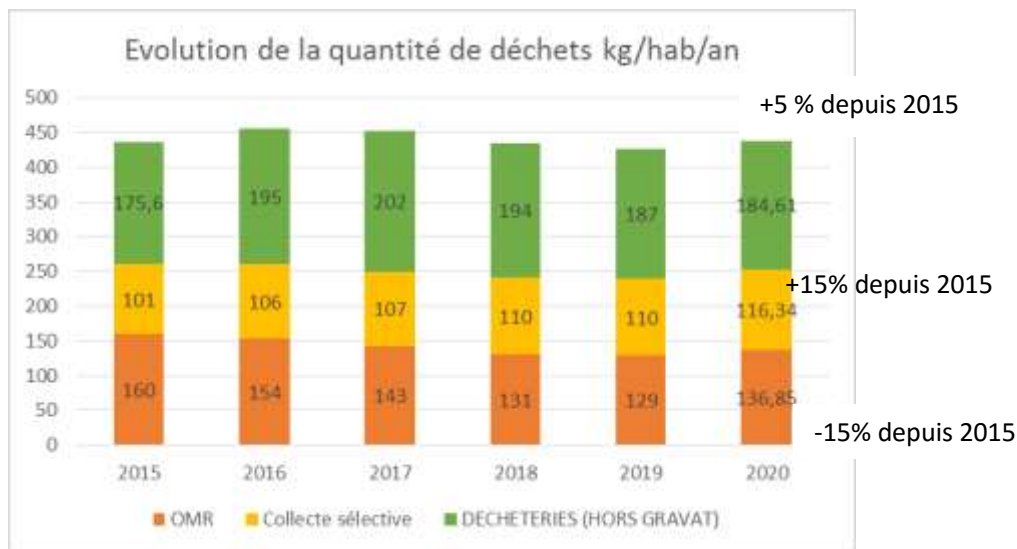
	TONNERRE	RUGNY	ANCY LE FRANC	TOTAL CCLTB
population moyenne rattachée 2020	10502	1050	4606	16158
volume horaire annuel en h	3536	572	1378	5486
nbre visites /hab/an	2,23	2,06	2,41	2,40
nbre de visites /h	8	4	8	9

* Suite aux problèmes avec le logiciel de facturation de la redevance, pas de statistiques sur les déchèteries en 2019

2.3.3 les tonnages collectés



2.4 Bilan collecte des déchets



Ratio kh/hab/an	2015	2016	2017	2018	2019	2020
OMR	160	154	143	131	129	137
Emballages	28	33	37	41	43	46
Papier	28	29	27	25	26	24
Verre	45	44	43	44	41	47
Déchèterie (hors gravats)	175.60	195	202	194	187	185

Synthèse de l'évolution des ratios Kg/habitant/année

3. Le traitement

3.1 Traitement des ordures ménagères résiduelles

Les ordures ménagères résiduelles de la CCLTB sont traitées à l'installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) de Duchy à Saint Florentin, géré par la société COVED.

3.2 Traitement des déchets recyclables

Les déchets recyclables sont envoyés au centre de tri SOREPAR à Ormoy pour être triés par matériaux, ces matériaux sont ensuite envoyés aux différentes filières.

Le verre est envoyé directement au centre de recyclage SOLOVER à Champforgeuil (71).

Matériaux	Repreneur
Plastiques	SUEZ
Aluminium	SUEZ
ACIER	SUEZ
CARTON	COVED
PAPIER	NORSKE GOLBEY
VERRE	VERALLIA ST GOBAIN

3.3 Traitement des déchets issus des déchèteries

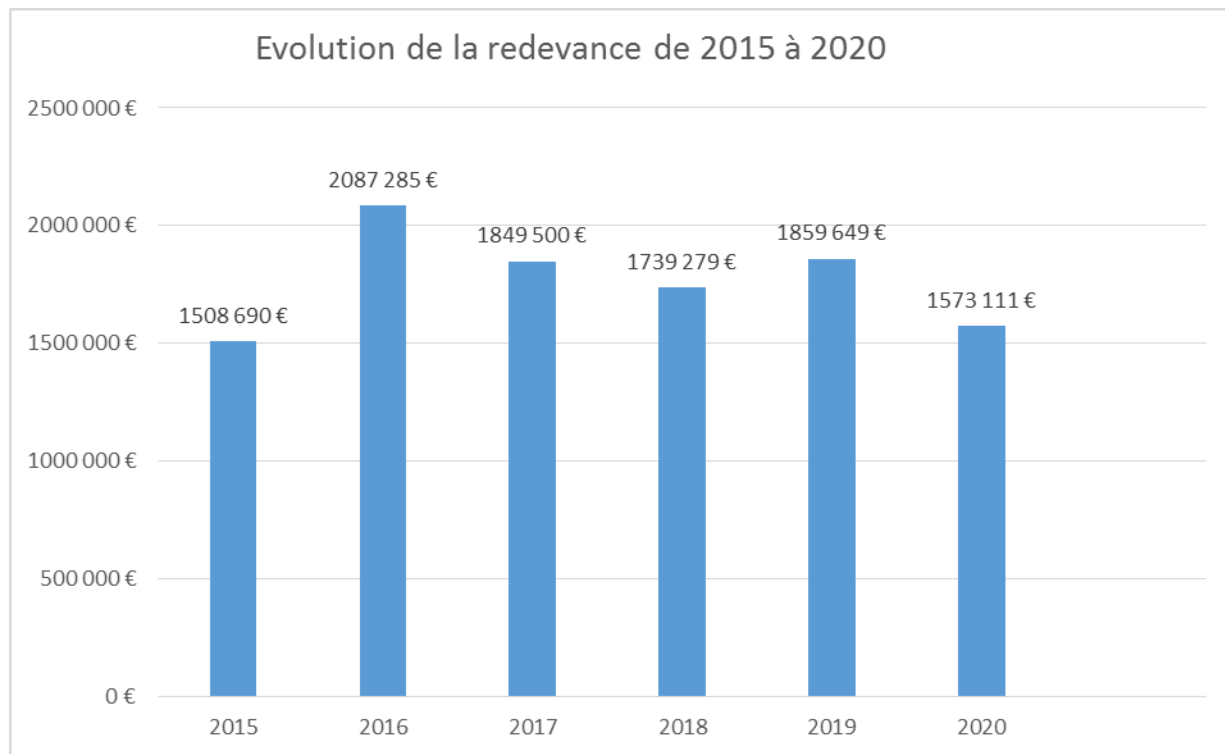
Déchets	Type de traitement	Société	Adresse
Ferrailles	Recyclage	ACYCLEA	ST APOLINAIRE
Carton	Recyclage	SOREPAR CENTRE DE TRI	ORMOY
Végétaux	compost	VERT COMPOST	SAINT CYR LES COLONS
Encombrants	Enfouissement	Coved Duchy	DUCHY
BOIS	RECYCLAGE	KRONOFRANCE	SULLY SUR LOIRE (45)
Plâtre	Recyclage	RITLENG REVALORISATION	ROHR (67)
Pneumatiques hors aliapur	Recyclage	ALPHA RECYCLAGE	BREVANS (39)

4. Données financières

4.1 Les principales recettes

4.1.1 Montant de La redevance

Evolution de la redevance depuis 2015

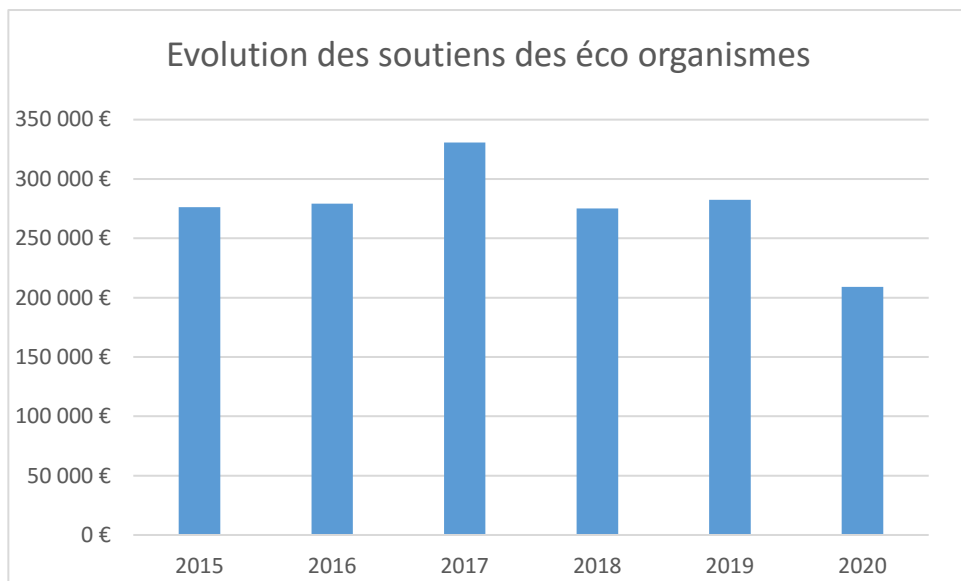


Remarques :

- pas de modification sur la tarification de la grille tarifaire en 2020

(sources CA 2015, 2016, 2017, 2018, 2019,2020)

4.1.2 Soutiens des éco organismes



Les montants des soutiens sont liés aux tonnages du tri sélectif et de certains flux de déchèterie (électrique, mobilier, déchets diffus spécifiques).

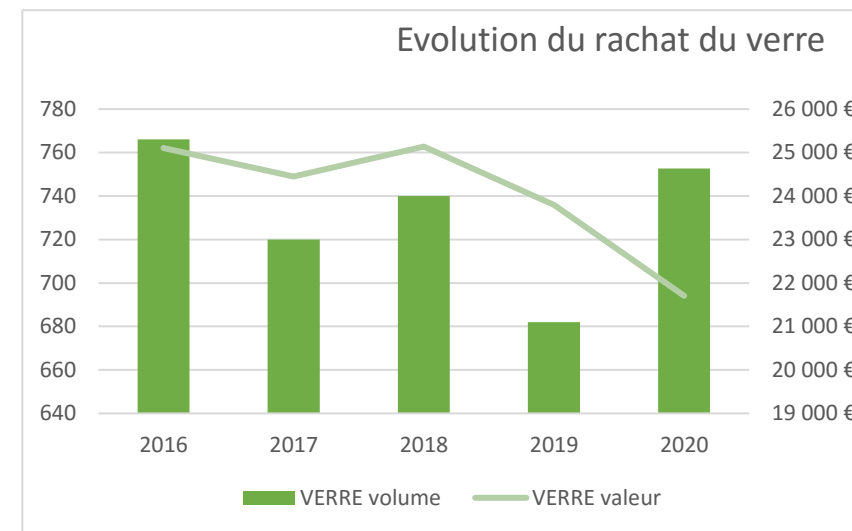
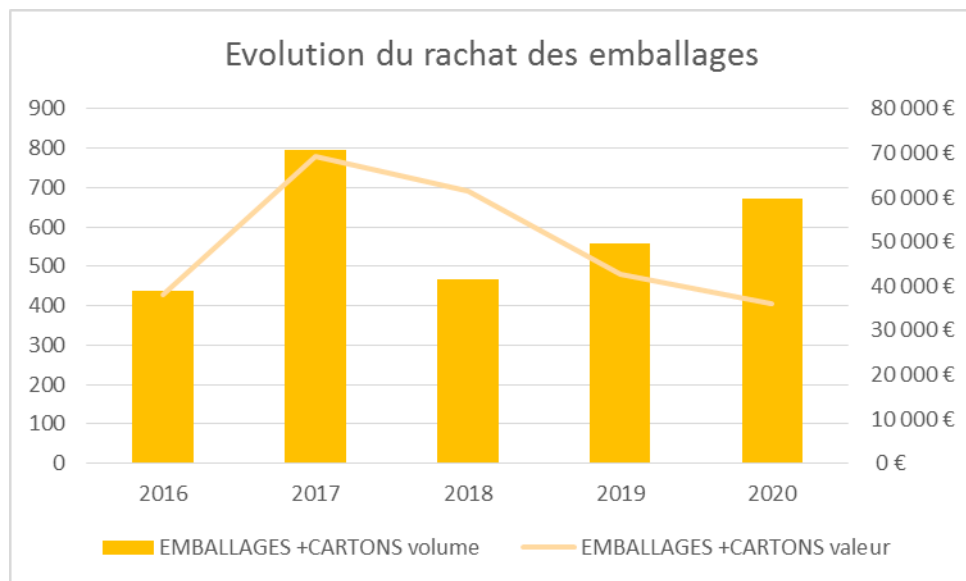
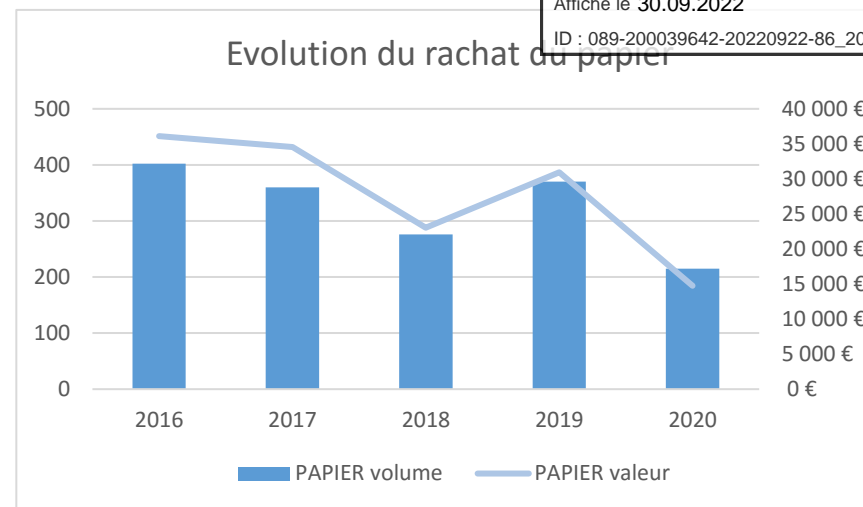
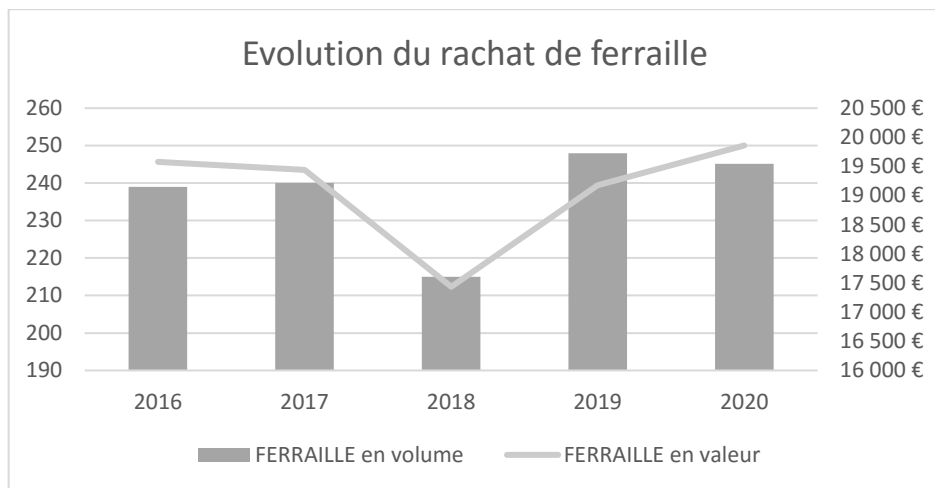
Nous avons un pic en 2017 lié au soutien Citeo pour la mise en place des consignes de tri.

En 2018 signature du nouveau contrat avec Citeo, nouveau barème financier.

Source : récapitulatif à l'année correspondante et non à l'exercice budgétaire (les soutiens sont souvent versés en n+1 et même parfois à n+2)

4.1.3 Rachat de matériaux

Envoyé en préfecture le 30/09/2022
 Reçu en préfecture le 30/09/2022
 Affiché le 30.09.2022
 ID : 089-200039642-20220922-86_2022-DE



4.2 Analyse des coûts via matrice Ademe

La matrice est un outil standard de connaissance des coûts adapté à toutes les collectivités afin que les coûts exprimés soient comparables d'une année sur l'autre entre collectivités.

Comparaison des quantités produites avec les valeurs de référence

Ratios collectés en kg/hab./an	Total (DMA) hors gravats	OMR	Verre	Recyclables hors verre	Déchèteries hors gravats
CCLTB	439 kg/hab.	137 kg/hab.	47 kg/hab.	70 kg/hab.	186 kg/hab.
Référentiel national ADEME 2019 (Données 2016) - Ratio kg/hab.	494 kg/hab.	192 kg/hab.	40 kg/hab.	47 kg/hab.	214 kg/hab.

Les coûts des différents flux de déchets

Comparaison des coûts aidés en HT/Tonne avec les valeurs de référence

Coût aidé en €HT/tonne	Tous flux	OMR	Verre	Recyclables hors verre	Déchèteries
CCLTB	158 €HT/t	350 €HT/t	30 €HT/t	404 €HT/t	147 €HT/t
Comparaison avec la moyenne (pondérée) :	Rural (médiane)				
Référentiel national 2019 (Données 2016) Ratio Coût aidé €HT/t.	150 €HT/t	236 €HT/t	24 €HT/t	91 €HT/t	113 €HT/t

Coûts aidés en €HT/hab./an	Tous flux	OMR	Verre	Recyclables hors verre	Déchèteries
CCLTB	105 €HT/hab.	48 €HT/hab.	1 €HT/hab.	28 €HT/hab.	27 €HT/hab.
Comparaison avec la moyenne (pondérée)	Mixte à dominante rurale (médiane)				
Référentiel national 2019 (Données 2016) Ratio Coût aidé €HT/hab.	86 €HT/hab.	47 €HT/hab.	1,0 €HT/hab.	6 €HT/hab.	24 €HT/hab.

(Coût aidé = ensemble des charges (structure, collecte, transport,...) moins les produits (vente de matériaux), les soutiens des éco organismes et les aides publiques)

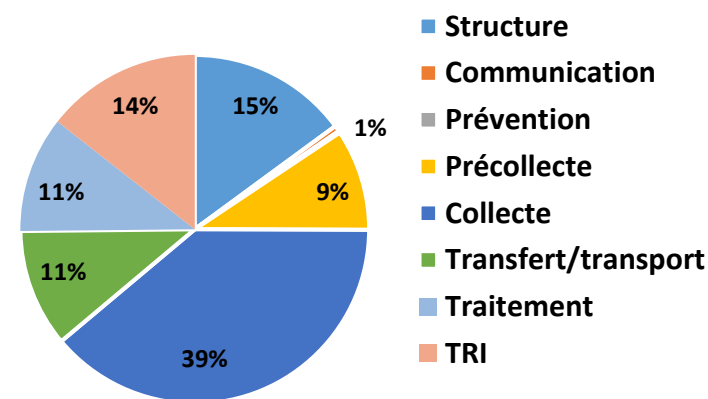
Coût et financement du SPED

Coût aidé TTC	1 699,8 k€	105 €TTC/hab.
Contributions	1 493,9 k€	92 €TTC/hab.
Taux de couverture	88%	
Sous-financement	205 937 €	
Mode de financement du SPGD	Redevance incitative	

2.1 - Structure du coût par poste de charges

	Charges en k€HT	%	Référentiel national 2019
Structure	292 k€	15%	7%
Communication	11 k€	1%	1%
Prévention	3 k€	0%	1%
Précollecte	184 k€	9%	5%
Collecte	759 k€	39%	37%
Transfert/transport	214 k€	11%	8%
Traitement	210 k€	11%	40%
TRI	282 k€	14%	
Total charges matrice en k€HT	1 955 k€	100%	100%

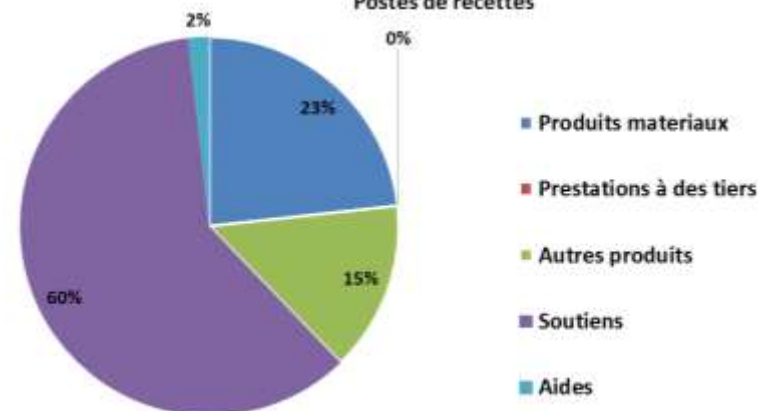
Postes de charges



2.2 - Structure du coût par poste de produits

	Produits en €	%	Référentiel national 2019
Produits matériels	96 k€	23%	29%
Prestations à des tiers		0%	3%
Autres produits	60 k€	15%	2%
Soutiens	250 k€	60%	55%
Aides	7 k€	2%	10%
Total produits matrice en €	413 k€	100%	100%

Postes de recettes



5. Communication, prévention

5.1 Actions de communication

Des outils de communications sont réalisés pour informer sur les actions du service environnement et communiquer auprès des usagers dans un objectif de prévention de de réduction des déchets.

- Le mémo tri
- Le guide « Les Essentiels »
- Le site Internet de la CCLTB
- <https://www.letonnerroisenbourgogne.fr/Vivre-et-habiter/Environnement/Gestion-des-dechets>
- Les calendriers de collecte des OM



5.2 Animations, prévention

5.2.1 Animations en milieu scolaire ou extra scolaire

Dans les collèges

1 seule intervention auprès des classes de 6eme du collège d'Ancy le franc (soit 41 élèves) a été effectué en raison de la crise sanitaire.

- Sensibilisation sur la durée de vie des déchets, le réemploi, le compostage, les déchets toxiques ainsi que les bonnes pratiques au quotidien. Toutes ces thématiques ont été abordées à travers des jeux pédagogiques. Des nouveaux jeux acquis par la collectivité grâce à des subventions allouées dans le cadre du dispositif «Vacances apprenantes»



Dans les 6 Accueils de Loisirs du territoire

A travers l'organisation d'un rallye photos, les jeunes ont pu s'instruire de manière ludique sur différents thèmes liés à l'environnement comme le tri des déchets, la sensibilisation aux enjeux de la pollution etc.

A l'issue du jeu, un sac isotherme et une gourde à l'effigie de la CCLTB ont été offerts à chacun des participants.



5.2.2 Information grand public

Envoyé en préfecture le 30/09/2022

Reçu en préfecture le 30/09/2022

Affiché le 30.09.2022

ID : 089-200039642-20220922-86_2022-DE

- 1 seule animation sur la sensibilisation des usagers aux consignes de tri dans les communes a été organisée sur la commune de Cheney, avec 14 personnes présentes. Toutes les autres animations ont dû être annulées en raison de la crise sanitaire.

Le guide les Essentiels et un sac de tri en jute a été remis à chaque participant



5.2.3 Actions en porte à porte

- Opération qualit tri avec le prestataire de collecte des Emballage sur la ville de Tonnerre

L'agent de prévention accompagné de l'agent de collecte de chez SUEZ procède au contrôle des sacs jaunes par quartier. Les sacs sont étiquetés avec le motif de refus. L'agent de prévention sensibilise sur place si l'utilisateur est présent dans le cas contraire, un flyer d'explication est laissé dans la boîte aux lettres.

- Campagne de sensibilisations en porte à porte sur les gestes de tri avec la police municipal auprès des usagers de Tonnerre.
- Campagne de sensibilisations en porte à porte sur les gestes de tri avec Domanys afin de sensibilisé sur le tri et d'éviter les dépôts sauvages dans les quartiers.
- Porte à porte dans des immeubles sur Ancy le Franc pour information du système de collecte (passage de bacs individuels à abris bac.

5.2.4. Autres actions de prévention

5.2.4.1 Sur le tri sélectif

- Formation auprès des stagiaires du Greta utilisant les salles du sémaphore, pour rappel des consignes de tri et bonnes pratiques.

5.2.4.2 Compostage

Compostage Individuel

La CCLTB favorise le compostage individuel en proposant l'achat de composteurs.



Bilan des ventes de composteurs sur l'année 2020

Type composteur	Volume	Prix de vente	quantité
Composteur bois	300 l	20€	24
Composteur bois	600 l	28€	26
Composteur bois	1000l	60€	1

Depuis le début de l'opération : on estime à partir des saisies sur le logiciel de facturation 486 composteurs vendus.

COMPOSTAGE PARTAGÉ

Liste des communes où sont installés des composteurs partagés.

Communes	Emplacement
RAVIERES	HLM
NUITS	HLM
STIGNY	MAIRIE
CHASSIGNELLES	MAIRIE
	JARDIN
	VALREUIL
ARGENTEUIL	PAV
ST MARTIN	MAIRIE
TONNERRE	CRECHE
	PIERRE ET MARIE CURIE
	CAMPING

Liste des communes où sont installés des composteurs près des cimetières :

Envoyé en préfecture le 30/09/2022

Reçu en préfecture le 30/09/2022

Affiché le 30.09.2022

ID : 089-200039642-20220922-86_2022-DE

TISSEY, YROUERRE, COMMISSEY, TANLAY, ST VINNEMER, ST MARTIN, MOLOSMES, TRICHEY, STIGNY, FULVY, JUNAY.



Chalets de compostage

Après l'installation en 2017 et 2018 à Tonnerre de chalets de compostage Rue de Louvois et Pierre et Marie Curie, un 3^{ème} chalet a été installé aux Lices en 2019.

Depuis mars 2020, les permanences aux chalets ont été supprimées car les dépôts ne sont pas suffisants pour nécessiter un agent d'accueil.

Ces derniers sont maintenus mais en accès en libre-service.

L'accès au chalet doit être amélioré avec l'installation d'un volet et d'un cadenas à code et la formation de référents de quartier.

Un contrôle régulier est effectué afin de corriger les mauvais dépôts.

L'agent de prévention organise des distributions de compostage pour jardinières de fleurs.



Envoyé en préfecture le 30/09/2022
 Reçu en préfecture le 30/09/2022
 Affiché le 30.09.2022
 ID : 089-200039642-20220922-86_2022-DE

Bilan de la population desservie par les différents dispositifs de tri des biodéchets

Dispositifs	Foyers desservis
Composteurs individuels	500
Composteurs partagés (en pied d'immeuble, dans les communes, les 3 chalets)	551 en pied d'immeubles + 286 communes = 837
TOTAL FOYERS DESSERVIS	1 337

Population couverte par un dispositif de tri à la source :

$$1\ 337 \times 2.13^* = 2848$$

Soit une estimation de 18% de la population couverte par un dispositif de tri à la source des biodéchets.

*2.13=taille moyenne d'un foyer (donnée INSEE ref année 2019 dans l'Yonne)